

LACIM : un projet en attente au NIGER...

Comme l'an passé, à deux reprises du fait de la pandémie de Covid 19, nous avons dû annuler une fois de plus la soirée film documentaire, prévue samedi 13 mars.

Nous devons vous présenter un nouveau film de la réalisatrice Jade Mietton "Les pieds dans le sable", sur le thème d'un projet d'agro écologie lancé en Mauritanie par Pierre Rabhi avec un groupe d'experts et la participation de la population locale. Une thématique très intéressante qui rejoint les projets d'agriculture durable engagés depuis des années par LACIM dans les pays du Sahel.

Nous espérons grâce à cette manifestation, recueillir quelques fonds pour contribuer au financement de la construction de 2 classes dans notre jumelage de Tombon Garba au Niger. Dans le Bulletin municipal d'Éveux de janvier, nous vous avons présenté notre objectif de 6000 € à réunir pour réaliser ce projet et passer des 2 classes actuelles sous paillotes à 2 classes en dur de type "hangar", avec un mobilier scolaire de base.

Nous comptons sur votre soutien solidaire pour y arriver !

Tout don à notre association est à adresser par chèque à l'ordre de LACIM et à envoyer à la co-présidente Catherine AMBLARD, 638 montée d'Éveux 69210 ÉVEUX. Tél : 06 24 70 61 77.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour l'année 2021, vous permettant une déduction fiscale de 66 % de votre don.

Un grand MERCI d'avance.

<http://www.lacim.fr/une-action-solidaire-et-durable-avec-tombo-garba-au-niger/>

ADEPECE (ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNE D'ÉVEUX)

Contact : Roland GORGERET / blog : adepece.over-blog.com/tag/adepece



Les mois difficiles se suivent pour nous tous mais si nous ne pouvons plus nous réunir en présentiel nous restons malgré tout très attentifs à tout ce qui concerne les décisions de la CCPA et les prises de position de la Municipalité de L'Arbresle. Deux sujets majeurs restent au cœur de nos préoccupations :

- Le maintien de la voie fret avec la prolongation de la ligne ferroviaire dans la vallée de la Brévenne,
- Le projet de déviation routière de L'Arbresle, Sain Bel.

Un courrier a été envoyé le 17 novembre 2020 aux Ministres Barbara Pompili et Jean-Baptiste Djebbari par le Collectif Gardons la Ligne avec lequel nous travaillons en partenariat. Ce courrier demandait de bénéficier du plan de relance pour réouvrir la ligne de fret ferroviaire dans la vallée de la Brévenne. Une manifestation a suivi le 3 décembre 2020 à la gare de Courzieu à l'initiative des cheminots avec environ 200 participants malgré le confinement. Nous étions présents.

Les élus de la CCPA se sont réunis pour réfléchir sur le sujet des mobilités. Il a été question du lancement d'une étude par la Commission Mobilités du 15 décembre. Cette étude a pour thème :

« Vers un renforcement de l'attractivité du territoire à travers une meilleure prise en compte des mobilités et du cadre de vie ». Cette démarche portée certainement par Madame Virginie Chaverot, vice-présidente aux mobilités à la CCPA, est très encourageante pour faire évoluer l'intermodalité sur les vallées Brévenne et Turdine. Nous espérons être associés à ces réflexions. Le Collectif Gardons la ligne sera invité au début de l'année prochaine à participer à une réunion avec les Maires de la CCPA pour échanger sur les perspectives d'un développement de la ligne ferroviaire dans la vallée de la Brévenne. Nous verrons comment y être associés pour intégrer le plus tôt possible les services d'intermodalité nécessaires aux alternatives pouvant définir les nouveaux modes de développement.

Autre information à considérer : Le Progrès du 20 décembre a précisé :

« L'Arbresle et Sain Bel ont été retenues pour bénéficier du programme des petites villes de demain ». Ce programme à l'initiative de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, redynamiser les centres- bourgs et remettre en place des services de proximité sur les territoires. Monsieur Raymond Revelin-Clerc Maire de Sain Bel indique que ce label va permettre de revitaliser le centre-ville et mettre en valeur le patrimoine. Monsieur Pierre-Jean Zannettacci Maire de L'Arbresle et Président de la CCPA souligne que ce programme va certes permettre des rénovations mais il dit aussi : « La réalisation d'un contournement de notre ville, **bien que non inscrit** dans le protocole Petites villes de demain deviendra d'actualité ».

Monsieur Pierre Jean Zannettacci, subliminalement, a toujours en tête son projet dit « Fond de vallée » en dépit des nouvelles orientations environnementales.

Il n'a même pas demandé d'études pouvant permettre de compléter la retenue écrêteuse de crues en construction à proximité du stade de L'Arbresle pour créer un accès des camions entre la RN7 et la ZI de la Pontchonnière, ce que nous avons réclamé. Le projet de déviation dit fond de vallée, c'est celui de Monsieur Zannettacci qu'il reste seul à mettre en avant à la suite de ses prédécesseurs depuis tant de décennies et qu'il est toujours prêt à faire ressurgir insidieusement en dépit des dernières données scientifiques analysant les modes de propagation de la pollution et qui permettent de définir les modes de déplacement pouvant être développés à l'avenir.

La revue scientifique Environmental Research précise que selon des chercheurs Américains et Britanniques la pollution aux particules fines (PM 2,5 de diamètre et inférieur à 2,5 micromètres) provoquées par des énergies fossiles a été responsable de plus de 8 millions de morts prématurées en 2018 soit 20% des adultes décédés dans le monde.

Projetons notre avenir en l'adaptant au bien-être de notre société future sans répéter les erreurs du passé.

Nous ne pourrions pas organiser notre Assemblée Générale en mars 2021 aussi nous étudions les possibilités de communication à mettre en place. En ce qui concerne le marché aux fleurs du 01 mai nous vous informerons s'il est possible de le maintenir en fonction des circonstances.

Nous vous demandons d'être vigilants et patients pour nous retrouver tous en forme très prochainement.



L'Assemblée Générale de la MJC aura lieu le vendredi 26 mars à 18h30.

Selon les modalités qui seront en vigueur à cette date, le rendez-vous aura lieu en présentiel ou en visio : surveillez vos boîtes mails, l'invitation arrive... !



Les cours de cirque reprennent ! *A partir du 10 mars*

Après quelques éclaircissements apportés sur le dernier décret, nous avons eu l'accord pour une reprise des cours de cirque ! On croise les doigts pour que ça dure !
C'est donc avec plaisir que Grégoire retrouvera les enfants à la salle Le Corbusier d'Éveux , avec un protocole sanitaire adapté (transmis aux familles).

Accueil de loisir pour les vacances de printemps *Du 12 au 23 avril*

Le programme complet sera dévoilé le 22 mars :
découverte des sports, avec des intervenants autour du rugby, du tennis, ...
Un stage de cirque sera aussi prévu !
Les inscriptions ouvriront le 22 mars : en premier lieu pour les personnes fréquentant l'accueil de loisir, et pour tous à partir de la semaine suivante.



Atelier Fait Le Toi-Même : *Samedi 27 Mars*



La commission Développement Durable de la MJC Fleurieux-Éveux organise un atelier Fais Le Toi-Même (FLTM) de fabrication de lessive écologique. Il a pour but d'apprendre à faire sa propre lessive en utilisant des ingrédients moins polluants que les lessives plus classiques. Il aura lieu en **visioconférence le samedi 27 mars 2021 à 14H30** et sera constitué de la fabrication collective d'une lessive à base de savon de Marseille et de la présentation d'autres techniques de fabrication.
Merci de vous inscrire sur le lien ci dessous pour recevoir le lien de la conférence.

<https://ln.sleto.net/fltm-lessive>

Les Réunions de la MJC

Les réunions sont ouvertes à tous !

- mercredi 17 mars **Commission enfance**, à 20h30 en visio <https://meet.jit.si/commissionenfance>
- mardi 23 mars **Groupe de travail "les petits ambassadeurs du développement durable"** à 16h45 à la MJC (pédibus depuis l'école), plus de renseignements, et inscription de vos enfants : secteurjeunes@mjceveuxfleurieux.fr
- vendredi 26 mars **Assemblée Générale** à 18h30 en visio
- mardi 30 mars **Commission développement durable**, à 20h30 en visio

<https://meet.jit.si/commissiondeveloppementdurable>

LACIM : un projet en attente au NIGER...

Comme l'an passé, à deux reprises du fait de la pandémie de Covid 19, nous avons dû annuler une fois de plus la soirée film documentaire, prévue samedi 13 mars.

Nous devons vous présenter un nouveau film de la réalisatrice Jade Mietton "Les pieds dans le sable", sur le thème d'un projet d'agro écologie lancé en Mauritanie par Pierre Rabhi avec un groupe d'experts et la participation de la population locale. Une thématique très intéressante qui rejoint les projets d'agriculture durable engagés depuis des années par LACIM dans les pays du Sahel.

Nous espérons grâce à cette manifestation, recueillir quelques fonds pour contribuer au financement de la construction de 2 classes dans notre jumelage de Tombon Garba au Niger. Dans le Bulletin municipal d'Éveux de janvier, nous vous avons présenté notre objectif de 6000 € à réunir pour réaliser ce projet et passer des 2 classes actuelles sous paillotes à 2 classes en dur de type "hangar", avec un mobilier scolaire de base.

Nous comptons sur votre soutien solidaire pour y arriver !

Tout don à notre association est à adresser par chèque à l'ordre de LACIM et à envoyer à la co-présidente Catherine AMBLARD, 638 montée d'Éveux 69210 ÉVEUX. Tél : 06 24 70 61 77.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour l'année 2021, vous permettant une déduction fiscale de 66 % de votre don.

Un grand MERCI d'avance.

<http://www.lacim.fr/une-action-solidaire-et-durable-avec-tombo-garba-au-niger/>

ADEPECE (ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNE D'ÉVEUX)

Contact : Roland GORGERET / blog : adepece.over-blog.com/tag/adepece



Les mois difficiles se suivent pour nous tous mais si nous ne pouvons plus nous réunir en présentiel nous restons malgré tout très attentifs à tout ce qui concerne les décisions de la CCPA et les prises de position de la Municipalité de L'Arbresle. Deux sujets majeurs restent au cœur de nos préoccupations :

- Le maintien de la voie fret avec la prolongation de la ligne ferroviaire dans la vallée de la Brévenne,
- Le projet de déviation routière de L'Arbresle, Sain Bel.

Un courrier a été envoyé le 17 novembre 2020 aux Ministres Barbara Pompili et Jean-Baptiste Djebbari par le Collectif Gardons la Ligne avec lequel nous travaillons en partenariat. Ce courrier demandait de bénéficier du plan de relance pour réouvrir la ligne de fret ferroviaire dans la vallée de la Brévenne. Une manifestation a suivi le 3 décembre 2020 à la gare de Courzieu à l'initiative des cheminots avec environ 200 participants malgré le confinement. Nous étions présents.

Les élus de la CCPA se sont réunis pour réfléchir sur le sujet des mobilités. Il a été question du lancement d'une étude par la Commission Mobilités du 15 décembre. Cette étude a pour thème :

« Vers un renforcement de l'attractivité du territoire à travers une meilleure prise en compte des mobilités et du cadre de vie ». Cette démarche portée certainement par Madame Virginie Chaverot, vice-présidente aux mobilités à la CCPA, est très encourageante pour faire évoluer l'intermodalité sur les vallées Brévenne et Turdine. Nous espérons être associés à ces réflexions. Le Collectif Gardons la ligne sera invité au début de l'année prochaine à participer à une réunion avec les Maires de la CCPA pour échanger sur les perspectives d'un développement de la ligne ferroviaire dans la vallée de la Brévenne. Nous verrons comment y être associé pour intégrer le plus tôt possible les services d'intermodalité nécessaires aux alternatives pouvant définir les nouveaux modes de développement.

Autre information à considérer : Le Progrès du 20 décembre a précisé :

« L'Arbresle et Sain Bel ont été retenues pour bénéficier du programme des petites villes de demain ». Ce programme à l'initiative de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, redynamiser les centres-bourgs et remettre en place des services de proximité sur les territoires. Monsieur Raymond-Revelin-Clerc Maire de Sain Bel indique que ce label va permettre de revitaliser le centre-ville et mettre en valeur le patrimoine. Monsieur Pierre-Jean Zannettacci Maire de L'Arbresle et Président de la CCPA souligne que ce programme va certes permettre des rénovations mais il dit aussi : « La réalisation d'un contournement de notre ville, **bien que non inscrit** dans le protocole Petites villes de demain deviendra d'actualité ».

Monsieur Pierre-Jean Zannettacci, subliminalement, a toujours en tête son projet dit « Fond de vallée » en dépit des nouvelles orientations environnementales.

Il n'a même pas demandé d'études pouvant permettre de compléter la retenue écrêteuse de crues en construction à proximité du stade de L'Arbresle pour créer un accès des camions entre la RN7 et la ZI de la Pontchonnière, ce que nous avons réclamé. Le projet de déviation dit fond de vallée, c'est celui de Monsieur Zannettacci qu'il reste seul à mettre en avant à la suite de ses prédécesseurs depuis tant de décennies et qu'il est toujours prêt à faire ressurgir insidieusement en dépit des dernières données scientifiques analysant les modes de propagation de la pollution et qui permettent de définir les modes de déplacement pouvant être développés à l'avenir.

La revue scientifique Environmental Research précise que selon des chercheurs Américains et Britanniques la pollution aux particules fines (PM 2,5 de diamètre et inférieur à 2,5 micromètres) provoquées par des énergies fossiles a été responsable de plus de 8 millions de morts prématurées en 2018 soit 20% des adultes décédés dans le monde.

Projets notre avenir en l'adaptant au bien-être de notre société future sans répéter les erreurs du passé.

Nous ne pourrons pas organiser notre Assemblée Générale en mars 2021 aussi nous étudions les possibilités de communication à mettre en place. En ce qui concerne le marché aux fleurs du 1 mai nous vous informerons s'il est possible de le maintenir en fonction des circonstances.

Nous vous demandons d'être vigilants et patients pour nous retrouver tous en forme très prochainement.



L'Assemblée Générale de la MJC aura lieu le vendredi 26 mars à 18h30.

Selon les modalités qui seront en vigueur à cette date, le rendez-vous aura lieu en présentiel ou en visio : surveillez vos boîtes mails, l'invitation arrive... !



Les cours de cirque reprennent ! *A partir du 10 mars*

Après quelques éclaircissements apportés sur le dernier décret, nous avons eu l'accord pour une reprise des cours de cirque ! On croise les doigts pour que ça dure !
C'est donc avec plaisir que Grégoire retrouvera les enfants à la salle Le Corbusier d'Éveux à, avec un protocole sanitaire adapté (transmis aux familles).

Accueil de loisir pour les vacances de printemps *Du 12 au 23 avril*

Le programme complet sera dévoilé le 22 mars :
découverte des sports, avec des intervenants autour du rugby, du tennis, ...
Un stage de cirque sera aussi prévu !
Les inscriptions ouvriront le 22 mars : en premier lieu pour les personnes fréquentant l'accueil de loisir, et pour tous à partir de la semaine suivante.



Atelier Fait Le Toi-Même : *Samedi 27 Mars*



La commission Développement Durable de la MJC Fleurieux-Éveux organise un atelier Fais Le Toi-Même (FLTM) de fabrication de lessive écologique. Il a pour but d'apprendre à faire sa propre lessive en utilisant des ingrédients moins polluants que les lessives plus classiques. Il aura lieu en **visioconférence le samedi 27 mars 2021 à 14H30** et sera constitué de la fabrication collective d'une lessive à base de savon de Marseille et de la présentation d'autres techniques de fabrication.
Merci de vous inscrire sur le lien ci dessous pour recevoir le lien de la conférence.

<https://ln.sleto.net/fltm-lessive>

Les Réunions de la MJC

Les réunions sont ouvertes à tous !

- mercredi 17 mars **Commission enfance**, à 20h30 en visio <https://meet.jit.si/commissionenfance>
- mardi 23 mars **Groupe de travail "les petits ambassadeurs du développement durable"** à 16h45 à la MJC (pédibus depuis l'école), plus de renseignements, et inscription de vos enfants : secteurjeunes@mjceveuxfleurieux.fr
- vendredi 26 mars **Assemblée Générale** à 18h30 en visio
- mardi 30 mars **Commission développement durable**, à 20h30 en visio

<https://meet.jit.si/commissiondeveloppementdurable>